

## Edito – Monique Delannoy

### Les conquistadors urbains du Plan Local d'Urbanisme de Cucq

**N**otre premier magistrat ne devrait-il pas se dire : « *puisque je dois réaliser un Plan Local d'Urbanisme (PLU), que dois-je demander à tous les élus, à mes services, aux associations concernées et à mes contribuables pour qu'enfin le PLU de la commune climatique et touristique de Cucq voit le jour ?* ».

Le cabinet INGENIO (ingénierie-géomètre expert), le même qui a été retenu pour le PLU de Merlimont, a été choisi par la commune avec l'aval de l'équipe de projet, sans communication aux contribuables concernés et aux associations locales ! Où en est la CONCERTATION ?

Nous suggérons vivement à nos adhérents propriétaires de terrains devenus non constructibles dans le projet de PLU précédent, annulé en 2009, de faire la demande de certificat d'urbanisme de leur(s) parcelle(s) auprès de la mairie de Cucq et de nous le faire savoir.

Le refus de communication, donc de toute concertation, voulu et entretenu par la majorité de vos élus municipaux est inacceptable.

Pourrez-vous accepter que vos terrains soient placés en zone de couleur (noire, rouge, verte, bleue, etc ...) pour vous forcer à partir, comme en Vendée suite à la tempête Xynthia ?

Accepterez-vous d'être dépossédés de vos droits à construire parce que vos élus municipaux oublient leurs devoirs et vos droits et se moquent de vous en agissant en justice au lieu de rechercher un compromis ?

N'attendez plus le fait accompli, sans avoir été prévenu, sans votre avis, sans compensation ! Exigez que des réponses vous soient apportées.

Vous devez réagir en amont car, en conseil municipal de Cucq, TOUT EST VOTÉ par la grande majorité des conseillers municipaux. Ils approuvent tout pour ne pas déplaire au maire.

Les voilà ces « conquistadors » urbains des temps modernes qui arrivent en terrain conquis pour disposer à leur gré du bien des citoyens.

La démocratie impose que chacun puisse s'exprimer. Si vous voulez être vraiment défendus et pouvoir vous faire entendre, inscrivez-vous sur les listes électorales de Cucq.

## Environnement – André Kovacs

### L'ensablement de l'estuaire du « Ruisseau à Tabac » risque d'inonder Stella-Plage

**L**a population de Stella-Plage pourrait à nouveau connaître des problèmes d'inondations comme ce fut le cas pendant l'hiver 2000/2001, année où la commune a été reconnue en situation de catastrophe naturelle "Inondation" par arrêté préfectoral.

Depuis, la municipalité est restée muette et inactive face à ce phénomène naturel dû à l'effet conjugué d'une longue période de pluies et d'un niveau élevé de la nappe phréatique.

Elle n'a rien fait pour minimiser les effets de ces inondations, en particulier dans les secteurs boisés des parties basses de Stella-Plage.

Force est de constater qu'aucun nouveau réseau d'évacuation des eaux pluviales des voies de Stella-Plage vers le collecteur principal du "Ruisseau à Tabac" situé sous le boulevard de Berck n'a été réalisé.

Ce constat est d'autant plus inquiétant car le "Ruisseau à Tabac", prenant sa source dans le Golf du Touquet et seul exutoire des eaux pluviales de Stella-Plage, n'est pratiquement plus entretenu.



Depuis quelques années en effet [cf. : *allongement de l'enduroscale du Touquet jusque Merlimont*], son estuaire entre Stella et Merlimont continue de s'ensabler empêchant ainsi les eaux de s'évacuer normalement vers la mer. Cette situation devient d'autant plus préoccupante pour la sécurité de Stella-Plage et de son environnement qu'il n'y a pas de Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) du bassin versant du "Ruisseau à Tabac" à Stella-Plage. Pourquoi ?

Monsieur Le Préfet, Monsieur le Député, MM les responsables en charge de la nature et de l'environnement à Cucq, à Merlimont, à la CCMTO, au Conservatoire du Littoral, au Conseil Général, en Préfecture, il devient urgent de prendre des mesures d'intérêt général.

Qu'allez-vous faire ?

# Assemblée Générale de STELLA 2000

*Une modification des Statuts pour participer au Plan Local d'Urbanisme*

L'assemblée générale de STELLA 2000 s'est tenue le samedi 7 août 2010 en mairie de Cucq devant un public nombreux et participatif sous la présidence de M. André Kovacs qui remercie les 56 participants présents pour leur mobilisation et les 62 représentés par procurations .

habitants et les diverses interventions faites auprès de la Municipalité et des Services de l'État. Adopté à l'unanimité.

**Statuts** : Une assemblée générale extraordinaire était mise à l'ordre du jour pour deux modifications des Statuts.

*spolier plusieurs dizaines de propriétaires de la commune si nous ne réagissons pas pour s'y opposer et proposer des solutions". Le Maire de Cucq, M. Walter Kahn, confirme : "la loi sera respectée et il y aura une concertation" et ajoute : "le cabinet de géomètres experts INGEO d'Aire-sur-la-Lys a été choisi pour l'élaboration du projet de PLU et vous serez associés dans la concertation". Dont acte. Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité.*

**Agrément intercommunal** : André Kovacs rappelle : « il y a eu ingérence du Maire de Cucq auprès des autres Maires de la CCMTO contre la demande d'agrément intercommunal de l'association ». Il précise qu'une nouvelle demande d'agrément sera déposée en matière d'Urbanisme.

**Développement économique** : Monsieur André Lannoy prend la parole : "Monsieur le maire, il y a quinze ans, je vous ai alerté que vous faisiez mourir économiquement votre commune. Un déséquilibre s'est installé entre Cucq Trépiéd et Stella qui devient le hameau le plus important à cause du boom de l'immobilier !".

**Audit de l'ASAP** : A propos de l'audit de l'Association Syndicale Autorisée de Propriétaires (ASAP), André Kovacs confirme : "la responsabilité de cette situation incombe aux élus et au premier magistrat de la commune qui refuse catégoriquement de réaliser l'audit de l'ASAP pourtant imposé par l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2004 autorisant la dissolution de l'ASAP et décidé par une délibération du conseil municipal de Cucq du 25 février 2005. Les propriétaires concernés se demandent pourquoi ?" ....

L'État et la Commune n'ont pas respecté leurs engagements lors de la dissolution de l'ASAP et refusent d'appliquer une décision de justice. Nous demandons le recensement exhaustif de tous les propriétaires concernés, suivi d'un diagnostic sérieux de la situation et d'un examen au cas par cas afin d'obtenir des propositions de compensation à hauteur des préjudices subis autres que celles proposées par le Conservatoire du Littoral à 0,73 € le m<sup>2</sup>".



**Rapport moral** : André Kovacs rappelle le rôle de l'association, dans un véritable bénévolat. La diversité au sein de l'association est une force considérable au service des habitants : "nous avons des élus, des juristes, des urbanistes, nous ne pouvons tous les citer. Nous bénéficions depuis un an des services bénévoles d'un spécialiste en informatique qui a mis en place notre site internet et intervient en soutien et assistance pour tout problème informatique". Adopté à l'unanimité.

**Rapport financier** : Les comptes financiers de l'association sont équilibrés. Une saine gestion des recettes a permis de remplacer les matériels informatiques devenus obsolètes, de créer le site internet et d'acquérir un fonds documentaire au service du Bureau et des membres de l'association. Adopté à l'unanimité.

**Rapport d'activités** : André Kovacs présente point par point les principales activités de l'association au service des

**La première modification** concerne le "Patrimoine". André Kovacs tient à rappeler : "la notion de défense du Patrimoine a été ajoutée au sigle de l'association qui devient "**STELLA 2000 - Nature, Environnement, Cadre de vie et Patrimoine**" afin de valoriser les différents patrimoines, qu'ils soient individuels par le fruit du travail de toute une vie, architectural par la qualité et l'originalité des constructions, collectif par les aménagements et infrastructures à moderniser ou développer, environnemental par l'amélioration de la qualité du cadre de vie".

**La seconde modification** concerne une extension à l'urbanisme afin de mieux gérer l'avenir. Pour André Kovacs : "elle permettra à l'association de participer activement aux destinées de la commune en matière d'urbanisme, notamment en étant associés à la concertation obligatoire pour l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui risque de

**P**our STELLA 2000 : "l'audit est le maillon essentiel du développement d'une commune. Les élus municipaux, qui étaient aussi syndics titulaires de l'ex-ASAP ne sont-ils pas prêts à tout pour garder le pouvoir ?".

**Travaux du boulevard Labrasse - 2ème tranche** : Concernant la 2ème tranche du Bd Labrasse, un participant déclare : "A quand les travaux ? La circulation devient dangereuse sur une chaussée de plus en plus dégradée et des trottoirs dans un état lamentable et impraticables pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes d'enfants !". Le maire répond "le conseil général ne finance pas les travaux de chaussée sur cette départementale, et nous ne pouvons rien faire pour l'instant".

**Aménagement du front de mer de STELLA** : En réponse à la question de M. Daniel Dubeaupaire, André Kovacs rappelle : "le front de mer communément appelé le "Parc à mouettes", c'est environ 14000 m<sup>2</sup> privés et inutilisés sauf pour le parc d'assistance de l'enduropale, un week-end par an. Tout projet immobilier envisagé par le propriétaire ferait probablement l'objet d'un sursis à statuer dans l'attente du prochain PLU, peut-être du SCOT et éventuellement d'autres dispositifs susceptibles d'empêcher tout développement économique ou immobilier dans cette partie du front de mer". Un véritable travail dans la concertation entre toutes les parties sera nécessaire et indispensable pour l'aménagement futur de cet espace.

**Extension de l'hôtel des Dunes à Stella-Plage** : André Kovacs précise : "les travaux de chantier sont arrêtés depuis plus d'un an. Nous avons demandé à la commune et à la sous-préfecture d'intervenir auprès du propriétaire pour que ce chantier qui s'éternise soit mis en sécurité et que le permis de construire soit éventuellement retiré avec mise en demeure de restituer les lieux dans leur état d'origine. Nous avons appris que la commune avait chargé un avocat parisien de vérifier la légalité du permis de construire délivré en 2005".

**Tri sélectif** : Madame Riera demande que les habitants en résidence secondaire soient dotés des poubelles "Tri sélectif". André Kovacs confirme : "il faut faire une simple demande en

mairie, mais vous devrez assurer les sorties des poubelles sur la rue et leur rentrée après passage des camions de ramassage. En cas d'absence, il faut trouver un voisin pour s'en charger."

**Colonnes d'apports volontaires** : André Kovacs rappelle : "il n'y a plus de colonnes d'apports volontaires à Stella suite à la décision du maire de Cucq car ces lieux étaient devenus des dépotoirs. Il faut aller à Cucq, au tir à l'arc ou près du cimetière communal, ou à Trépied, dans la petite ruelle après la station de pneus "Point S".

**Réseaux électriques EDF** : Des participants signalent des risques électriques avec des réseaux nus dans les sapins qui ne sont pas élagués, cours des défenseurs de Verdun, entre la rue du Midi et la rue du Nord. André Kovacs propose de signaler la situation à la commune.

**Animations** : La participation aux sorties et balades proposées en juillet et août a été bonne. Les visiteurs se sont montrés satisfaits des parcours proposés.

Nous aurions aimé que les clôtures posées dans les dunes sans raison valable n'empêchent pas les amoureux de la nature de parcourir les espaces dunaires autrement que sur internet !



Monique Delannoy conclut : « Si vous voulez que votre commune soit autre et bouge enfin, exprimez-vous, et si vous êtes résident secondaire, venez voter à Cucq. ».

A l'issue de l'assemblée générale, les échanges se sont poursuivis autour du pot de l'amitié offert par la municipalité.

**Bureau de Stella 2000** : Sont entrés au Bureau, MM Jean-Pierre Decarne, Vincent Dubromel, Daniel Moulin, Mme Marie-Françoise Moulin. Les autres membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Le Bureau Directeur n'est pas modifié.  
**Président** : André Kovacs  
**Vice-président** : Patrick Poulin  
**Secrétaire génér.** : Monique Delannoy  
**Secrétaire** : Micheline Dubromel  
**Trésorier** : Max Pantigny  
**Trésorier adj.** : Bernard Chevalier

## **Réunion Plénière du Bureau**

### **Trottoirs et Bd Labrasse 2ème tr. :**

Rappel : Les travaux sont encore reportés par manque de financement.

Stella 2000 posera à nouveau la question à la commune. Au besoin, convoquer la presse.

**Pistes cyclables** : André Kovacs indique qu'il a soumis un projet de piste mixte « piétons-vélos » pour éviter le rond-point de la Nouette en longeant le golf du Touquet puis le « ruisseau à Tabac » jusqu'au boulevard de Berck à Stella.

Cette question sera à nouveau soulevée auprès des communes concernées de Cucq, du Touquet et de Merlimont.

**Toilettes de plage** : Il n'y a rien au nord de la digue, pourtant très fréquentée en été par le beach-volley, le club de la plage, les estivants. Cette situation est très mal vécue par les personnes âgées et les familles avec enfants dont les parents sont obligés « d'abandonner les lieux sur la plage » pour se rendre aux toilettes à l'autre bout de la digue.

Cette question fera l'objet d'une demande à la commune. Il faudrait faire un article dans « L'Avenir stellien ».

**État visuel de la digue** : La digue est triste et dégradée. Il faudrait la repeindre entièrement.

Cette suggestion sera adressée à la commune.

**Info hors réunion** : Georges Cappe nous a fait savoir par mail du 29.08.2010 qu'il avait adressé un courrier personnel au maire sur ces 4 points et un autre concernant le raccordement au tout-à-l'égout de la rue circulaire (côté sud-ouest).

**Actes de vandalisme** : Bernard Chevalier fait état que son portail a été arraché et volé malgré le système antidéboitement, dans la nuit du 14 au 15 août 2010

Micheline Dubromel rappelle que deux voiturettes ont été retournées et vandalisées, dont la sienne, au cours de la même nuit, bd Victor Poulain.

## Nos factures explosent

Nous avons droit chaque été à des annonces de hausses des tarifs qui s'ajoutent aux erreurs de facturations et autres mauvaises surprises. (Impôts locaux, prix de l'électricité et du gaz, surtaxe communale sur l'eau, etc..).

Mais bientôt, ce qui est inédit en France et à EDF, les clients devront acheter leur « compteur électrique intelligent » nommé « Linky », pour satisfaire Bruxelles qui a décidé d'utiliser cette technologie et veut 80 % de foyers européens équipés d'ici 2020 (contre seulement 6 % aujourd'hui).

Objectif : économiser plus de 100 millions de tonnes de CO2 par an !!!



Et comme pour forcer la main des clients domestiques et tertiaires, ERDF surestime leurs consommations intermédiaires, quitte à régulariser en fin d'année. Cette pratique permet à ERDF de se constituer de substantielles avances de trésorerie et des intérêts financiers en faisant payer des kwh estimés et non encore consommés. Ainsi, chaque jour d'anticipation correspond à environ 800 millions de kwh à 0,11 €/TTC. **C'est énorme !**

Des élus politiques, des associations, les syndicats s'inquiètent de cette technologie et des méthodes d'ERDF.

Sujet d'actualité à suivre.

### Comité de Rédaction du Journal

André KOVACS - Directeur de publication  
Monique DELANNOY - 06 71 57 62 61  
Micheline DUBROMEL - Max PANTIGNY  
Patrick POULIN - Patrice PERTIN  
Christian DEFOSSEZ  
Martine et René VANHUFFEL

Siège - Chez M. André KOVACS  
357 avenue du Château d'eau  
62780 CUCQ STELLA

Tél. & Fax : 03 21 09 66 64

06 03 24 57 25 / 06 71 57 62 61

[assostella2000@orange.fr](mailto:assostella2000@orange.fr)

<http://www.asso-stella2000.fr/>

Tous droits de reproduction réservés.

Toute reproduction, même partielle, ne peut se faire sans notre accord préalable.

I.P.N.S. Dépôt légal : Trimestriel

## Dépôts de fumier à Stella

Cet été, les riverains se sont plaints en mairie de l'extrême puanteur provenant des tas de fumier d'excréments d'animaux entassés par un cirque dans la pointe entre la rue de Lyon et le cours des Champs-Élysées Nord.



La mairie a trouvé la solution miracle !

Car au lieu d'obliger le cirque à évacuer ce fumier, c'est à grands coups de tracto-pelle communal de 17 tonnes que l'on a bien vite recouvert de sable tous les tas de fumier.

Hop là, pas vu, pas pris ! Le fumier est resté sur place, prêt à polluer les sols et à s'infiltrer dans la nappe !

Nous suggérons à notre maire, médecin et président du SIVOM, de proposer cette solution à Bruxelles pour les habitants qui ont des fosses septiques vétustes ou obsolètes, et d'autoriser le recours aux latrines individuelles ou collectives avec mise à disposition de sable par la commune !

## Pas d'enclos = Danger !!!

Les cirques attachent leurs animaux autour de la place de l'Étoile sans précaution particulière par rapport aux enfants qui peuvent s'en approcher et les toucher.

Cet été, ce cheval a blessé une fillette d'un coup de sabot dans les côtes. Elle a perdu connaissance et a été emmenée à l'hôpital par les pompiers.



Pourquoi le maire n'impose-t-il pas aux cirques la mise en place d'enclos mobiles de protection avec verbalisations et sanctions en cas d'infraction ou de non respect ?

## Camping-cars à Cucq

Nos élus nous parlent d'environnement et d'accueil touristique. Mais que font-ils donc pour les camping-cars à Cucq ?

La municipalité interdit l'installation des camping-cars en tant que mode d'hébergement dans certaines zones sensibles sous peine d'être verbalisés, comme par exemple le long de la digue.

Mais elle n'a pas prévu d'aire de service pour le remplissage des réservoirs, la vidange des eaux usées et des WC chimiques au niveau de l'emplacement attribué aux camping-cars près du camping de la mer à Stella-Plage.

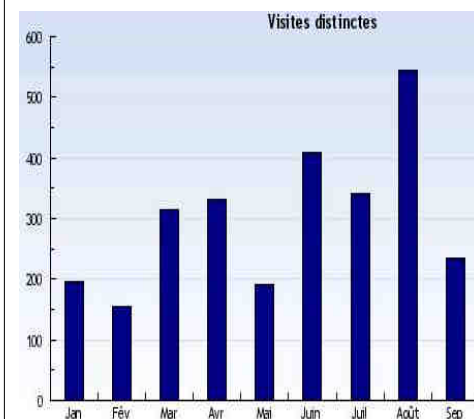
Ceux-ci sont obligés d'aller à Berck ou au Touquet pour le faire. Pour ne pas perdre leur emplacement, la vidange se fait parfois dans les dunes !

Et pour les pratiquants de planche à voile, quelle galère pour se rendre à pied jusqu'à la plage avec leur matériel !

Ce sont pourtant des touristes et consommateurs locaux à part entière auxquels les élus devraient apporter une attention toute particulière à leurs besoins au lieu de les reléguer dans un coin perdu de Stella où il n'existe aucune infrastructure digne et convenable pour les accueillir, comme s'ils étaient des parias.

## Site Internet - Stella 2000

**2714** : C'est le nombre de visites de notre site Internet depuis le 1er janvier 2010 (au 20/09/2010).



Il a fait l'objet de nombreux messages de la part des visiteurs.

## Coordonnées Stella 2000

Pour nous joindre par messagerie électronique :

Personnel : [ak62@wanadoo.fr](mailto:ak62@wanadoo.fr)

Stella 2000 : [assostella2000@orange.fr](mailto:assostella2000@orange.fr)